

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

But des bourses :

Trois bourses Financière Manuvie d'une valeur de 12 500 \$ chacune :

Ces bourses ont pour but d'offrir une aide financière aux ingénieurs qui retournent à l'université pour poursuivre des études ou faire des recherches dans un domaine du génie. Les candidats doivent être inscrits ou admis, au plus tard en septembre 2012, à une faculté de génie.

Trois bourses TD Assurance Meloche Monnex d'une valeur de 7 500 \$ chacune :

Ces bourses ont pour but d'offrir une aide financière aux ingénieurs qui retournent à l'université pour poursuivre des études ou faire des recherches dans un domaine autre que le génie. Le domaine d'études choisi doit favoriser l'acquisition de connaissances permettant au candidat d'améliorer sa façon d'exercer la profession d'ingénieur. Les candidats doivent être inscrits ou admis, au plus tard en septembre 2012, à une faculté autre qu'une faculté de génie.

Une bourse TD Assurance Meloche Monnex Léopold Nadeau de 10 000 \$:

Cette bourse a pour but d'offrir une aide financière à un ingénieur qui retourne à l'université pour poursuivre des études ou faire des recherches dans un domaine de l'élaboration des politiques publiques. Le domaine d'études choisi, que ce soit le génie ou un autre domaine, doit favoriser l'acquisition de connaissances permettant au candidat de mieux servir l'intérêt public en intégrant la perspective de la profession d'ingénieur. Ces domaines peuvent notamment comprendre les domaines techniques, sociaux ou environnementaux où les ingénieurs sont appelés à appliquer la science et la technologie à des questions liées à l'amélioration des politiques publiques, et ce, afin de fournir des biens et des services à la société de façon sécuritaire, efficace et respectueuse de l'environnement.

Les candidats doivent être inscrits ou admis, au plus tard en septembre 2012, à un programme de maîtrise ou de doctorat qui leur permettra d'accroître leur expertise, leurs capacités et leur potentiel d'influence en ce qui a trait à l'élaboration des politiques publiques.

Validité :

- Les bourses sont valides pour des études à plein temps pendant l'année universitaire qui suit la date de clôture du concours qui est le 1^{er} mars.
- L'université ou l'établissement que vous avez choisi peut être situé au Canada ou à l'extérieur du Canada.

Vous êtes admissibles à ces bourses si :

- vous êtes citoyen canadien ou résident permanent du Canada;
- vous êtes membre en règle (ing. ou P.Eng.) d'un des 12 ordres d'ingénieurs provinciaux et territoriaux. Les liens donnant accès au site Web de chacun de ces ordres figurent à l'adresse <http://www.engineerscanada.ca/f/co cms.cfm>

- Pour pouvoir recevoir la bourse en octobre, les candidats choisis doivent avoir renouvelé leur inscription à leur ordre;

Vous n'êtes pas admissible à ces bourses si :

- Vous êtes un ingénieur stagiaire (partout au Canada) ou un ingénieur junior inscrit à l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Vous êtes détenteur d'une bourse postdoctorale;
- Vous ne pouvez pas non plus soumettre deux fois votre candidature à une même bourse si vous avez déjà été lauréat de cette bourse.

Critères de sélection :

- La sélection du boursier se fera uniquement en fonction des informations fournies avec sa demande. La clarté est un aspect essentiel.
- Les candidats doivent montrer comment le diplôme visé répond au but énoncé de la bourse (en particulier dans le cas de la bourse Léopold Nadeau).
- Aucune restriction n'est imposée aux candidats qui détiennent d'autres prêts ou bourses, qui bénéficient d'une aide financière ou qui ont d'autres sources de revenus.
- Les bourses sont accordées en fonction des critères suivants (qui ne sont pas forcément indiqués par ordre d'importance) :
 - le rendement scolaire (15 %)
 - le domaine d'études (30 %)
 - l'expérience de travail (25 %)
 - le potentiel et la motivation (30 %)

Administration du programme :

Le programme de bourses est administré par Ingénieurs Canada par l'entremise de son Comité des prix. Ingénieurs Canada est le nom commercial utilisé par le Conseil canadien des ingénieurs. Bien que les candidats puissent présenter leur candidature dans les trois catégories, le Comité des prix ne peut octroyer à un candidat plus d'une bourse la même année.

Comment faire une demande :

- Il est recommandé de lire attentivement les renseignements généraux, car seules les demandes **complètes** seront examinées.
- Remplir le formulaire de demande au complet et le signer.
- Répondre clairement à toutes les questions dans les espaces prévus.
- Faire parvenir le formulaire de demande dûment rempli, accompagné de tous les documents requis, à Ingénieurs Canada au plus tard le 1^{er} mars.
- **Remarque :** les demandes reçues après le 1^{er} mars ne seront pas considérées.
- Voir http://www.engineerscanada.ca/f/pr_awards_2_1.cfm pour le formulaire de demande, la liste de contrôle et les formulaires modèles.

Documents nécessaires :

Les documents suivants doivent être joints au formulaire de demande dûment rempli et signé :

- Preuve d'acquiescement des droits d'adhésion. Par exemple :
 - Une lettre du registraire de l'ordre d'ingénieurs ou
 - Une photocopie de votre carte de membre.
- Un aperçu de votre expérience de travail (sous forme de tableau), maximum d'une page à simple interligne en police 12 points. Ce tableau doit décrire les divers emplois à plein temps et à temps partiel que vous avez occupés (assistant à l'enseignement, chargé de cours, stages, année(s) d'expérience professionnelle, emploi d'été, etc.), la nature du travail, la période d'emploi, l'employeur, vos responsabilités et vos réalisations (décrivez vos réalisations et leur pertinence par rapport aux études que vous avez entreprises ou que vous allez entreprendre). Expliquez, en indiquant les dates, tout délai important dans vos activités d'emploi (congé parental, deuil, monoparentalité, maladie ou autres circonstances).
- Un aperçu de votre programme d'études, maximum d'une page à simple interligne en police 12 points, indiquant le pourcentage consacré à l'étude des politiques publiques. **Remarque** : Cette partie ne doit être remplie que si vous soumettez votre candidature pour la bourse Léopold Nadeau.
- Une déclaration, de deux pages maximum à simple interligne en police 12 points, visant à montrer :
 - Les résultats attendus, les objectifs et la méthodologie de votre projet;
 - L'impact de votre travail en ce qui a trait à la création de richesses, à la création d'emplois et à la croissance de l'industrie, et quels autres avantages il produira pour la société;
 - Le rapport entre votre expérience et vos objectifs futurs;
- Un énoncé d'une page maximum à simple interligne en police 12 points, décrivant vos activités et vos intérêts d'ordre général;
- Tous vos dossiers d'études (terminées ou en cours). Les originaux sont requis autant que possible. Sinon, une copie notariée ou portant le sceau d'un autre ingénieur sera acceptée.

Date de clôture : le 1^{er} mars

- Votre formulaire de demande dûment rempli et signé, vos dossiers d'études et tous les documents d'appui peuvent être soumis par voie électronique ou envoyés par messagerie, et doivent parvenir à Ingénieurs Canada au plus tard le 1^{er} mars.
- Si la date de clôture, le 1^{er} mars, tombe un jour de fin de semaine ou un jour férié, Ingénieurs Canada la reporte au jour ouvrable suivant.
- **Remarque** : Vos dossiers d'études peuvent être envoyés directement par l'université à Ingénieurs Canada.
- Tous les candidats recevront un accusé de réception par courriel.

Le Comité des prix insiste sur le respect rigoureux des exigences établies.

Adresse postale d'Ingénieurs Canada :

Programmes de bourses d'Ingénieurs Canada
180, rue Elgin, 11^e étage
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
613-232-2474

Examen du dossier de candidature :

Seul l'original du dossier de candidature est requis. Le dossier est transmis au Comité des prix pour examen et notation début avril.

Sélection des lauréats :

Le Comité des prix se réunit habituellement fin mai pour sélectionner les lauréats.

Avis :

Tous les candidats, sélectionnés ou pas, recevront au plus tard à la mi-juillet un avis écrit les informant de la décision du Comité des prix.

Si vous êtes sélectionné....

- L'octroi de la bourse est conditionnel à la réception d'une confirmation écrite de votre inscription à l'université où vous étudiez ou étudierez.
- Vous serez convié à la réception de remise des bourses qui a lieu à Ottawa (habituellement début octobre) afin d'y recevoir votre bourse et votre certificat.